

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2006

**ETAIENT PRESENTS :** Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) – GEORGES Y. – LE FOLL M. - HENRY B. – FREMONT L. – COLLOBERT H. – THOMAS D. (Adjoints) – MABIN B - PERSONNIC A. – LE ROUX P. – GUENNIC M TH. – PLOUX G.– LE MARREC Y. - MEUNIER J. –JONET S. - ANGER M. – JOUANIGOT A. – KERHERVE J. – RICHARD G.

### **ABSENTS EXCUSES :**

M. LE VEZOUET JP qui donne pouvoir à M. HENRY B  
Mme MONNIER M. qui donne pouvoir à M. KERHERVE J.  
M. LE BAIL M. qui donne pouvoir à M. SALLIOU P.

### **ABSENTS :**

M. SALAUN JC

M. Loïc FREMONT a été désigné comme secrétaire de séance.

## **I Réhabilitation-extension de la Mairie – Marchés avec les entreprises**

M. Marcel LE FOLL explique que suite à la commission d'appel d'offres qui s'est réunie les 14 et 21 décembre 2005, les 4 lots restants ont été attribués :

lot n°6	Menuiserie aluminium	Miroiteries d'Armor	104 000,00 € HT
lot n°7	Menuiserie inté. bois	Artimen-Le Provost	156 000,00 € HT
lot n°8	Cloisons sèches	Poirier	70 000,00 € HT
lot n°15	Electricité	Rivière	94 701,27 € HT

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer les marchés avec les entreprises pour les montants ci-dessus indiqués.

## **II Lotissement du Rucœur – Voirie définitive – marché Eurovia**

M. Yves GEORGES expose que pour les travaux de voirie définitive du lotissement du Rucœur , la commission chargée d'examiner les offres a retenu l'entreprise : EUROVIA, la moins disante pour un montant de 98 500 € HT. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise EUROVIA. Les travaux sont prévus en Mars 2006. D'autre part, dans le cadre de l'aménagement du lotissement, Mme Jacqueline MEUNIER, M. Jean KERHERVE demandent que soit étudié l'aménagement d'aire de jeux pour les enfants.

### **III Personnel – Contrat d’Accompagnement dans l’Emploi**

Le Maire fait part que suite au départ de Christelle EPERT, Emploi Jeune aux Services Techniques, il a été décidé de faire paraître une annonce pour un contrat aidé à l’ANPE. La commission du personnel qui s’est réunie le 5 janvier 2006 a reçu 3 candidats. C’est M. Jean Yves BAHEZRE, domicilié à PABU, rue Pasteur qui a été retenu. Le conseil municipal, moins 1 abstention (M. Yves GEORGES) autorise le Maire à signer une convention avec l’Etat.

### **IV Personnel – Agent pluricommunal – Régularisation situation**

M. Hervé COLLOBERT explique que Mme Christiane SERAZIN, agent d’entretien employée par la communauté de communes et par la commune de PABU a bénéficié d’une promotion au 1<sup>er</sup> janvier 2005 de la part de la communauté de communes. Pour avoir le même déroulement de carrière, le Centre de Gestion des Côtes d’Armor nous demande de régulariser sa situation. A l’unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à régulariser la carrière de Mme Christiane SERAZIN :

- Nomination à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, au grade d’agent d’entretien,
- Reclassement au grade d’agent des services techniques à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2005

### **V Déclaration d’Intention d’Aliéner – Terrain appartenant à la SDA à Kergoz**

M. Hervé COLLOBERT fait part que nous avons reçu le 7 décembre 2005 une Déclaration d’Intention d’Aliéner de Me VINCENT, Notaire à Guingamp concernant des terrains situés à Kergoz, appartenant à la SDA de PLERIN, d’une superficie de 2 ha 45 a 22 ca. , terrains qui ont trouvés un acquéreur au prix de 367 830 €. Le service des Domaines estime ces terrains au prix de 200 000 €, mais l’information n’est parvenue en mairie que la veille du conseil. Etant donné l’implantation de ces terrains et le prix fixé par les Domaines, le Conseil municipal décide de revoir cette question lors d’un prochain conseil municipal fixé au 4 Février 2006.

### **VI Questions diverses**

#### **PLU de PLOUISY**

M. Hervé COLLOBERT présente le PLU de la commune de PLOUISY, commune de 1870 habitants, 2363 hectares (PABU : 784 hectares), avec une population vieillissante. Le Conseil Municipal en prend connaissance.

#### **Convention avec l’ACDASC**

Mme Sylvie JONET et M. Bernard HENRY exposent que l’ACDASC demande aux communes de signer une convention pour pouvoir embaucher un directeur à temps complet, actuellement employé à ¾ temps et ainsi obtenir une participation du conseil général. La question sera revue au conseil municipal du 4 Février afin d’obtenir des renseignements complémentaires sur la convention.

### **Changement de lampes éclairage public**

M. Yves GEORGES expose qu'il reste 211 lampes d'éclairage public à changer. Il propose de procéder au remplacement de 101 lampes en 2006. La participation de la commune s'élèvera à 28 285 € TTC, soit 50 % du coût total. A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention avec le SDE.

### **VII PLH Communauté de Communes de GUINGAMP – Réflexion/enjeux**

Après de nombreuses réunions, M. Hervé COLLOBERT présente le PLH (Programme local d'Habitat). Le PLH est élaboré par la Communauté de Communes. Mme Jacqueline MEUNIER qui a également assisté à ces réunions précise qu'il faudra être très vigilant avant d'adhérer à ce programme.